



Rachat de part d'une maison et don à ma femme

Par Visiteur

Bonjour:

Est-il possible de racheter la part de notre maison pour la donner a ma femme devant notaire.Nous ne sommes pas en divorce ,mais mon epouse souhaite ce rapprocher de son travail et prendre un peux de recul sur sa vie.

Question:

est-ce que plus tard en cas de divorce apres le breack de ma femme ,je ne devrai plus rien sur la part du bien immobilier puisque le notaire aura fait les papiers nécessaires.

Question :

est-ce que je peux faire estimer par agence immobiliere avec l'accord de ma femme sur le montant de sa part,ou notaire obligatoire pour l'estimation du bien.

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

Est-il possible de racheter la part de notre maison pour la donner a ma femme devant notaire.Nous ne sommes pas en divorce ,mais mon epouse souhaite ce rapprocher de son travail et prendre un peux de recul sur sa vie.

Si je comprends bien vous souhaitez donner la maison (bien commun) à votre femme.

Dans ce cas vous devez prendre un notaire afin de faire une donation de votre part de la maison à votre épouse.

est-ce que plus tard en cas de divorce apres le breack de ma femme ,je ne devrai plus rien sur la part du bien immobilier puisque le notaire aura fait les papiers nécessaires.

Si la maison est au nom de votre épouse, ils 'agira d'un bien propre lequel ne rentre donc pas dans le partage de la communauté.

est-ce que je peux faire estimer par agence immobiliere avec l'accord de ma femme sur le montant de sa part,ou notaire obligatoire pour l'estimation du bien.

en fait il vous faut les deux. L'expert immobilier pour l'estimation du montant de la donation et le notaire pour la donation.

Cordialement

Par Visiteur

Merci pour le serieux et la rapidite
cordialement

Par Visiteur

Cher Monsieur

Merci à vous de nous avoir accordé votre confiance.

Bonne continuation.

Bien cordialement